



OBJET : Modification temporaire et partielle des conditions de circulation Grande Rue à Villemomble
[Nomenclature « Actes » : 6.1 Police municipale]

Le Maire de Villemomble,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122-24, L 2213-1 et suivants, L 2214-3, L 2521-1 et L 2521-2,

VU le Code de la Route et notamment les articles R 411-1 et suivants R 411-25, R 417-1 et suivants, R 417-9 et suivants,

VU l'arrêté en date du 25 mars 1985 instituant la mise en place d'un stationnement unilatéral alterné dans toutes les voies de la Commune,

VU l'arrêté en date du 13 novembre 2017 instituant une zone à stationnement payant sur certaines voies de la Commune,

VU l'arrêté n° 2006/14-ST en date du 6 février 2006 limitant à 72 heures consécutives la durée du stationnement ininterrompu d'un véhicule sur la voie publique,

CONSIDÉRANT que les travaux de raccordement au réseau d'assainissement pour le compte de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement nécessitent la modification temporaire et partielle des conditions de circulation Grande Rue à Villemomble

ARRÊTE

Article 1er : La circulation de tous les véhicules sera réduite sur une voie de circulation Grande Rue à Villemomble dans le sens Paris/Province et une obligation de laisser la priorité de passage est instituée pour les véhicules circulant entre l'avenue Albert Trottin et la rue de Neuilly et dans ce sens pendant 10 jours, entre le 15 avril 2024 et le 26 avril 2024, entre 09h00 et 16h00, suivant l'avancement des travaux.

Article 2 : Les fouilles sur trottoir et chaussées devront être pontées en dehors des heures effectives de travail.

Article 3 : La circulation des piétons sera déviée sur le trottoir opposé en empruntant les passages piétons les plus proches.

Article 4 : La vitesse est limitée à 30 km/heure dans la zone des travaux.

Article 5 : La société LIBERTÉ TP chargée de l'exécution des travaux, sera responsable de la mise en place et de l'entretien de la signalisation conforme au Code de la Route et notamment de la mise en place des panneaux indiquant la circulation alternée ainsi que ceux indiquant le cheminement des piétons en toute sécurité.

Article 6 : Le présent arrêté devra être affiché sur le lieu des travaux sur un support stable.

Article 7 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront déférés devant les tribunaux compétents.

Article 8 : Le présent arrêté sera notifié à la société LIBERTÉ TP – Route de Cleury – 77150 ATILLY.

Article 9 : Le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois par courrier, 7 rue Catherine Puig - 93558 MONTREUIL Cedex ou sur l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr.





Article 10 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Messieurs les Officiers du Corps de Sapeurs-Pompiers de Villemomble,
- RATP Bord de Marne,
- D.V.D,
- D.E.A,
- SCCV VILLEMOMBLE GRANDE RUE.

Article 11 : Ampliation du présent arrêté sera adressée, pour exécution, à :

- Monsieur le Commandant de Police du Raincy/Villemomble,
- Service Police Municipale.

Fait à Villemomble, le 8 avril 2024

Par délégation du Maire,
L'Adjoint délégué



Jean-Christophe GERBAUD





Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : DE SOUSA Prénom : Laurent
Dénomination : LIBERTÉ TP Représenté par : M. DE SOUSA
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Route de Chevy
Code postal 77150 Localité : FEROLLES-ATTILLY Pays :
Téléphone 0160023634 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : contact@liberte-tp.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : SCCV VILLEMOMBLE GRANDE RUE Prénom : Leyla Yahaya MOUSSA
Adresse Numéro : 92 Extension : Nom de la voie : boulevard du Montparnasse
Code postal 75014 Localité : Paris Pays :
Téléphone 0675993476 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : lyahayamoussa@groupegambetta.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° 302 Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : 84 Extension : ter Nom de la voie : Grande Rue
Code postal 93250 Localité : VILLEMOMBLE

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : Raccordement assainissement DEA
Date prévue de début des travaux : 15042024 Durée des travaux (en jours calendaires) : 014

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 014 Date de début de réglementation 15042024
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue 03 , 5 0
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) 01

Fiche d'intervention sur Réseau en Service n° 5267201

1 - Renseignements liés à l'intervention

Localisation :

Commune VILLEMOMBLE

Adresse : grande rue grande rue

Bh Ter.

Zone Natura 2000 (Si zone Natura 2000, appliquer la procédure spécifique) :

non

Informations réseau :

Réseau Primaire (si oui, se rapprocher du central pour IRP) :

non

Type de réseau : Eaux Unitaires

Section : 180/100

Servitudes : non

Si prévision de restriction hydraulique en réseau (mur masque, busage, barrage à poutrelle,...) : se rapprocher du SHUE-BEAM

Responsable intervention DEA

Fabienne RIBOUET

frbouet@seine-saintdenis.fr

Intervention :

Externe

dosier 509 11 63

Informations d'intervention :

Intervention principal Travaux neufs

Début de l'intervention : 08/04/2024

Fin de l'intervention : 17/05/2024

Entreprise : CFTDL

Précision intervention entreprise :

Création 2 bords : 1 UN + 1 EU

Périmètre de recherche des informations sur les risques :

300,00

mètres en amont

300,00 mètres en aval



Légende : Zone d'intervention

Zone interdite à la descente

Zone de recherche

Zone en précaution de descente